

Permanences de consultation juridique pour les demandeurs d'asile à Genève

Caritas Genève

53, rue de Carouge, case postale 75, 1211 Genève 4. Tél : 022.708.04.44 - Fax : 022.708.04.45
e-mail : info@caritas-ge.ch - internet : <http://caritas-geneve.ch/caritasge/homepage>

Activité : consultation juridique pour toute question relative à l'asile
(recours et autres démarches de procédure)

Permanence les mercredis de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous. Les rendez-vous devront être pris par téléphone les lundis dès 9h soit en appelant au 0800 022 444, soit en se présentant en personne à la réception

Centre social protestant

14, rue du Village-Suisse, case postale 171, 1211 Genève 8, Tél : 022.807.07.00 - Fax : 022.807.07.01
e-mail : info@csp-ge.ch - internet : <https://csp.ch/geneve>

Activité : consultation juridique et sociale pour tout ce qui relève de l'asile
(pour les démarches administratives simples : voir ci-dessous : « scribes pour l'asile »)

Permanence les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00 sur pré-inscription. Merci de prendre rendez-vous par téléphone tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le mardi dès 10h au 022 807 07 00

Service social international - Suisse

9 rue du Valais, case postale 1469, 1211 Genève 2 - Tél : 022.731.67.00
e-mail : info@ssi-suisse.org - internet : <https://www.ssi-suisse.org>

Activité : service juridique d'assistance dans le cadre du droit d'asile et du droit des étrangers (participation financière demandée). Spécialisation pour les mineurs

Consultation sur rendez-vous (du lundi au jeudi)

Association elisa-asile

c/o Agora, 1 ch. de Poussy, Foyer des Tattes, bâtiment A, case postale 542, 1214 Vernier.
Tél : 022.733.37.57 - e-mail : info@elisa.ch - internet : <http://www.elisa.ch>

Activité : Conseil et représentation juridiques pour toute question relative à l'asile.
Spécialisation les procédures de regroupement familial

Une permanence juridique, les lundis dès 12h, priorité sera donnée aux personnes qui travaillent

Une permanence juridique, les lundis dès 14h

Les personnes souhaitant être reçues par les juristes viennent le lundi à 12h pour les deux permanences

Scribes pour l'asile

Pas d'adresse postale – consultations c/o Agora, Foyer des Tattes, bâtiment A, 1 ch. de Poussy, Vernier

Activité : Ce groupe d'écrivains publics bénévoles aide à rédiger certains courriers administratifs simples (passage du permis F en B, formulaire de demande de logement, autres formulaires administratifs, CV et lettre de motivation, téléphonie, etc.) - PAS DE RECOURS, PAS D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Les permanences (sans rendez-vous) les lundis de 18h à 20h et les vendredis de 14h à 16h, hors vacances scolaires et congés officiels